



Grève du NH Collection Marseille : un an après, la répression continue !

Le jeudi 15 octobre 2020, quatre syndicalistes de la CNT-SO sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Marseille suite au mouvement social du NH Collection en 2019.

La CNT Solidarité-Ouvrière avait animé pendant 167 jours, **une grève emblématique du combat contre la sous-traitance dans l'hôtellerie, avec les femmes de chambre de l'hôtel NH Collection Marseille, contre la société ELIOR.**

Ce mouvement aura subi une **répression policière et judiciaire constante, inédite pour un mouvement revendicatif syndical** : « descentes de police » presque quotidiennes sur le piquet de grève, contrôles d'identité répétitifs des grévistes et soutiens, confiscations de matériel syndical, verbalisations, bousculades, injures, arrestations et GAV puis multiples procédures judiciaires...

Ainsi, le **8 juin 2019, suite à une énième intervention policière, quatre camarades avaient été placés en garde à vue pendant 24 heures** : deux salariées grévistes, une juriste du syndicat enceinte de plus de 7 mois et un militant venu soutenir le piquet. Une quinzaine de personnes étaient présentes ce matin là, dont trois enfants. Les policiers arrivant sur place étaient particulièrement véhéments à l'encontre des grévistes (arrestation musclées, « gazage », coups et insultes). **Les quatre syndicalistes seront jugé.e.s pour les charges de : « dégradation » et « rébellion », les charges de « violences » ayant été abandonnées.**

Les grévistes et militants syndicaux contestent évidemment ces charges, couvertures classiques des violences et de l'arbitraire policier et entendent se défendre devant le tribunal.

La CNT-SO conteste la légitimité même de la procédure et condamne l'action policière qui aura joué un rôle partial de « briseurs de grève » au service des intérêts privés des patrons-voyous d'ELIOR et du groupe NH Hôtels.

Il s'agissait de faire cesser à tout prix un conflit ayant un écho national (*Le plan avorté de M. Schiappa sur les femmes de chambre*) voir de faire un exemple face à la multiplication des mouvements sociaux dans l'hôtellerie marseillaise. De ce côté là, c'est raté, **la section syndicale du NH Collection est toujours debout et représentative chez ELIOR, la CNT-SO mène toujours le combat pour les droits et la dignité des travailleurs-euses** du secteur hôtelier et au-delà.

La criminalisation des luttes syndicales ça suffit !



CNT Solidarité Ouvrière 13,
24/28 rue Abbé Ferraud 13005 Marseille
Contact mail : contact13@cnt-so.org
Site : <http://www.cnt-so.org/13>
Page FB : <https://www.facebook.com/cnt.so13/>
Tel : 06.47.39.72.00 - 04.91.35.06.56